

place destinés à faciliter les débuts d'entraînement au Venezuela. Ils seront remplacés dans les Forces armées canadiennes par 18 CF-5D neufs qui seront fabriqués par Canadair à Montréal. Cette société fabriquera aussi deux nouveaux CF-5D pour le compte du Venezuela.

Ce projet amènera un accroissement considérable de l'emploi à Canadair et chez d'autres fournisseurs canadiens de matériel aéronautique.

En raison du rôle nouveau et avancé assigné aux CF-5D, tel qu'annoncé dans le Livre blanc sur la Défense, il faut un plus grand nombre de biplaces. Le CF-5 remplace le réacté T-33 *Silver Star* qui prend de l'âge.

Auparavant, le ministère de la Défense avait projeté de transformer les monoplaces CF-5 pour en faire des appareils à deux places au coût d'environ 10 millions de dollars. Les nouvelles dispositions nécessiteront encore des dépenses de cet ordre mais auront pour résultat d'augmenter considérablement la production de l'industrie aérospatiale canadienne et le nombre d'emplois correspondant.

La fabrication de ces appareils doit commencer prochainement et durer trois ans. La livraison aux Forces armées canadiennes de nouveaux CF-5D à deux places commencera vers la fin de 1973.

Le ministère de la Défense a acheté un total de 115 CF-5 en 1968, dont 89 étaient des CF-5A et 26 des CF-5D. Récemment deux escadrilles ont été consignées au service de l'OTAN sur sa ligne de défense du nord, en Norvège. On leur a aussi assigné le rôle d'avions de reconnaissance photographique rapide au-dessus du territoire et le long des côtes du Canada.

Cet appareil continue aussi de jouer son rôle initial d'avion de soutien tactique non nucléaire auprès des Forces de terre canadiennes.

RÉPERTOIRES GÉOGRAPHIQUES: LE YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Où peut-on trouver ailleurs que dans ce Nord légendaire du Canada des noms aussi typiques que: Seventy-Seven Pup, Deadmans Gulch, Tinhorn Gulch, Headless Creek, Pickhandle Lake, sinon dans le voisinage de la ville de Dawson, du Klondike, de Whitehorse, de la rivière Coppermine et de Yellowknife?

Ces toponymes bien particuliers, et des milliers d'autres, paraissent dans les deux volumes que vient de publier le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'un portant sur le Yukon et l'autre sur les Territoires du Nord-Ouest, les premiers depuis 1958.

Le Comité permanent canadien des noms géographiques a appuyé de son autorité la publication de ces nouveaux répertoires qui contiennent les noms de plus de 11,000 endroits, tout en fournissant

avec une exactitude rigoureuse la latitude et la longitude de chacun d'eux.

Le répertoire du Yukon présente l'énumération de plus de 2,500 noms, dont 550 changements officiels et supplémentaires; celui des Territoires du Nord-Ouest contient un classement de 8,500 noms, dont 4,550 changements officiels et supplémentaires.

Un représentant du ministère a tenu à souligner que ceux qui s'occupent d'administration, de commerce, de génie pétrolier, d'exploration, de prospection et de surveillance policière au sein de ces régions nordiques auront avantage à se procurer ces nouveaux manuels, de même que les personnes qui veulent commercer avec des gens du Nord ou étudier la géographie et l'histoire de cette partie du pays.

Des exemplaires de ces Répertoires sont en vente au Bureau de distribution des cartes du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 615, rue Booth, Ottawa; celui du Yukon se vend \$1 et celui des Territoires du Nord-Ouest, \$2 l'exemplaire. Les chèques et mandats sont payables au Receveur général du Canada.

ACCORD CANADO-IRANIEN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a signé récemment à Ottawa, avec le Gouvernement impérial d'Iran, un accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. L'ambassadeur d'Iran au Canada, monsieur Mohammed Goodarzi, a signé l'accord au nom du Gouvernement iranien.

L'accord conclu prévoit l'échange de renseignements et de services en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique, pour ce qui a trait particulièrement à la recherche, au développement et aux mesures de santé et de sécurité, et établit des modalités de coopération concernant toute utilisation du matériel, des installations et des approvisionnements. Il institue à cet égard un cadre utile pour la coopération nucléaire. Il reflète en outre les obligations que les deux pays ont assumées aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

LE NATIONALISME ÉCONOMIQUE

(Suite de la page 2)

les investissements américains au Canada. Mais à la différence de nos investissements, les vôtres vous donnent le contrôle de 50 p. cent de nos industries manufacturières; dans certains secteurs, notamment ceux de l'industrie automobile et pétrochimique, le pourcentage est encore plus élevé. Par contre, la proportion de la propriété canadienne dans l'économie américaine est infime.

L'élément de propriété américaine d'une forte partie de notre économie est imputable à l'activité des grandes sociétés multinationales américaines. En conséquence, nous avons une connaissance appro-